

# Cas-type L1

## OVINS RACE PROLIQUE ET BOVINS LAIT

2 personnes - 80 ha - 300 brebis - Productivité 1,8 - 350 000 litres  
1,7 UGB/ha SFP

100 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie,  
7 300 l/vache, 70 % de maïs ensilage dans les fourrages stockés



Ce système en race prolifique concerne tout d'abord la Bretagne. L'atelier ovin constitue un bon complément de revenu à l'atelier laitier.

Le maïs ensilage est utilisé pour les deux troupeaux. Il permet notamment de faire face aux besoins élevés du troupeau ovin, conduit en un agnelage principal de contre-saison. Le rythme d'agnelage n'est pas accéléré pour limiter la concurrence de travail avec l'atelier bovin et les cultures.



RESEAUX  
D'ELEVAGE

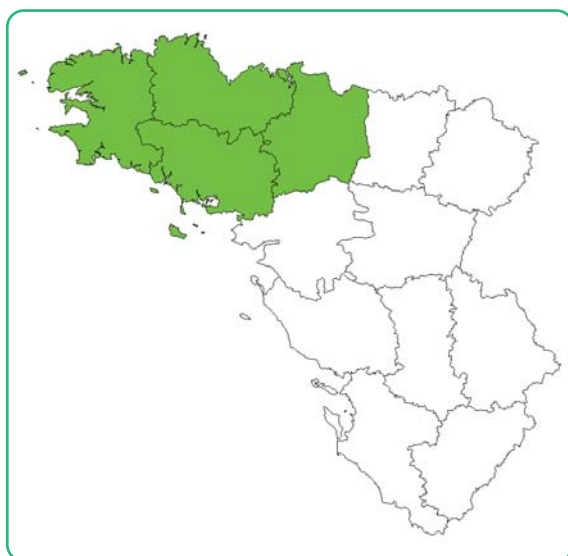


INSTITUT DE  
L'ELEVAGE



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRES D'AGRICULTURE

## PRÉSENTATION DU SYSTÈME



### Atouts :

- Complémentarité des deux espèces pour le pâturage et la valorisation des fourrages et l'utilisation du matériel de distribution des fourrages.
- Organisation du travail à deux associés.
- Diversification des productions.

### Contraintes :

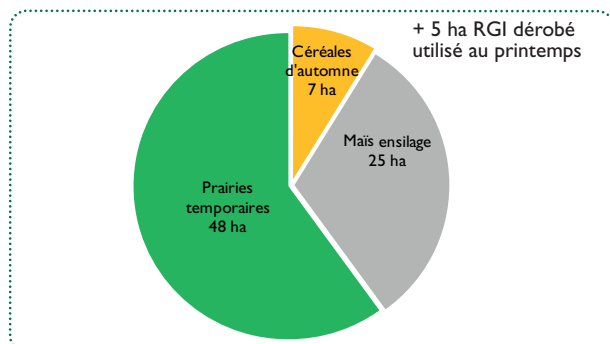
- Maîtrise des deux productions, en matière de travail comme d'investissements.



Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

## GESTION DES SURFACES

### Assolement



- Le maïs ensilage est utilisé pour les 2 troupeaux.
- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Toutes les prairies ensilées font une 2<sup>ème</sup> coupe en foin.
- Les prairies réservées aux bovins pendant leur saison de pâturage sont valorisées par les brebis le reste de l'année.
- Les brebis agnelant en novembre ne sont remises à l'herbe que fin février (quasi-absence de pâturage hivernal).
- Les agnelles sont rentrées en bergerie dès le mois de novembre et ressortent un mois après les brebis.
- Les vaches pâturent à partir du printemps. Le silo de maïs n'est jamais fermé.



### > L'utilisation des surfaces fourragères

Source : Réseaux d'Élevage, 2012

	M	A	M	J	J	A	S	O
Maïs ensilage 25 ha	Ensilage maïs 25 ha							
48 ha herbe	RGI dérobées 5 ha		PT ensilage 6 ha		Foin 2 <sup>ème</sup> coupe 6 ha			
			Foin 1 <sup>ère</sup> coupe 12 ha					
Pâturage de printemps : 4,1 UGB/ha, soit 24 ares/UGB								

### La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Maïs ensilage	25	12 tMS	300 tMS
Ensilage d'herbe	11	3,5 tMS	40 tMS
Foin	18	3,7 tMS	67 tMS
<b>Total</b>			<b>407 tMS</b>
Paille	7	4 T	28 T
Céréale	7	65 qx	455 qx

### Surface labourée

Surface labourée 42 ha
- 10 ha de prairies (durée 4 à 5 ans)
- 7 ha de cultures d'hiver
- 25 ha de maïs ensilage

- Le système n'est pas autonome en paille : achat de 64 tonnes.
- Le fumier est apporté prioritairement à l'implantation du maïs à raison de 30 tonnes/ha, l'excédent étant épandu à l'implantation des prairies à raison de 12 tonnes/ha.

### La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Ensilage	100	0	0
Foin	50	0	0
pâturage	30	0	0
Dérobées	100	0	0
Moyenne Herbe	50	0	0
Maïs	18	46	0
Triticale	100	0	0
Moyenne SAU	47,3	14,4	0

### Le Bilan des minéraux

#### > Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	80	16	34



## FONCTIONNEMENT DES TROUPEAUX

### > Résultats du troupeau ovin

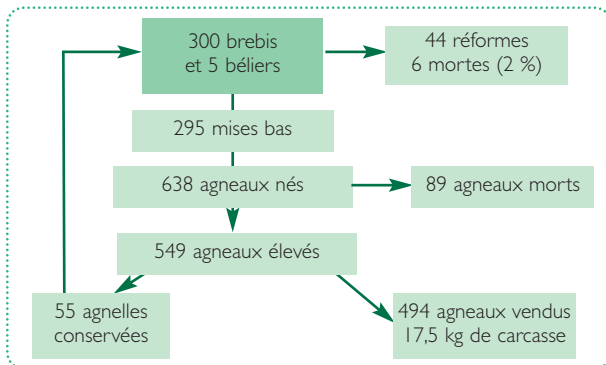
Taux de mise bas	98 %
Prolificité	216 %
Mortalité agneaux	14 %
<b>Productivité numérique</b>	<b>183 %</b>
Taux de renouvellement	18 %

3 périodes de luttes naturelles :

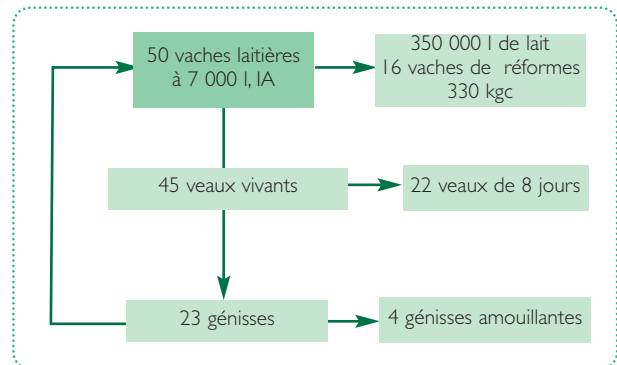
- 150 brebis en mars,
- 95 brebis en juin, plus les retours du lots de mars (11),
- 55 agnelles en août plus les retours du lot de juin (7).

NB : Dans ce système, il n'y a pas d'accélération du rythme des agnelages.

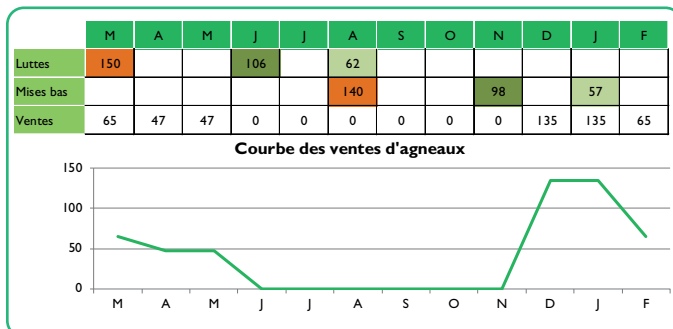
### > Schéma de fonctionnement du troupeau ovin



### > Schéma de fonctionnement du troupeau bovin



### > Conduite de la reproduction du troupeau ovin



100 % des agneaux sont élevés en bergerie. Les ventes ont lieu principalement aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres.

## Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Couple kg/brebis/agneau	Kg/UGB bovine
Ensilage de maïs (MS)	300 000	215	0	215	3 000
Ensilage d'herbe (MS)	40 000	0	0	0	510
Paille	12 000	19	10	40	
Foin (MS)	67 000	110	0	110	440
<b>Total fourrage</b>	<b>419 000</b>	<b>344</b>	<b>11</b>	<b>365</b>	<b>4 000</b>
Céréales	44 000	21	40	94	193
Tourteau de soja	16 500	31	0	31	91
CAMV/VL 18	47 000	0	40	73	316
CMV	900	3	0	3	
Poudre de lait	900	0	2	3	
<b>Total concentrés</b>	<b>109 000</b>	<b>55</b>	<b>82</b>	<b>204</b>	<b>600</b>
% concentré prélevé	40	Concentré/kg carcasse produit		6,4	

Ce système repose sur la consommation de stocks de qualité. La consommation globale par brebis s'élève à :

- 365 kg MS de fourrage, dont 59 % d'ensilage de maïs, 30 % de foin et 11 % de paille.
- 204 kg de concentrés, dont 46 % autoconsommés.

## ORGANISATION DU TRAVAIL

### Les bâtiments



- Ovins :
  - . 1 bergerie de 300 places équipés de cornadis + 340 agneaux sevrés
  - . 960 m<sup>2</sup>

**100 % des brebis sont logées**

**Total : 3,2 m<sup>2</sup>/brebis**

- Bovins :
  - . stabulation libre et vieux bâtiment
- Hangar :
  - . 360 m<sup>2</sup>
- Stockage concentré :
  - . 1 cellule de 400 qx
  - . 2 silos de 6 tonnes
- 1 louve

### Le foncier



- 16 km de clôtures

### Le travail d'astreinte



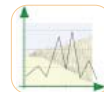
- 4 300 heures (4 000 à 5 000), soit 35 h/UGB, dont 1 300 h pour les ovins (4,3 h/brebis) et 3 000 h pour les bovins (38 h/UGB)

### Le travail de saison



- 130 jours, dont 35 pour le troupeau (20 pour les ovins et 15 pour les bovins), 85 pour la SFP et 10 pour les céréales

### Les pointes de travail



- Ce système se caractérise bien sûr par le volume d'astreinte généré par la traite, mais aussi par la régularité de cette astreinte. Le travail de saison est par contre relativement « raisonnable », principalement généré par la surface fourragère et la récolte des fourrages pour la constitution des stocks.

### Le matériel



- En propriété :
  - . 2 tracteurs (4 RM 85 cv et 2 RM 65 cv) et chargeur frontal
  - . épandeur engrais 12 m
  - . remorque
  - . véhicule utilitaire
  - . désileuse-pailleuse
  - . ordinateur et logiciel de gestion du troupeau
- En co-propriété :
  - . faneuse
  - . andaineur
- En CUMA :
  - . charrue et tracteur (4 RM 110 cv)
  - . combiné de semis direct
  - . semoir de précision
  - . pulvérisateur 1 200 l
  - . faucheuse conditionneuse
  - . gyrobroyeur
  - . plateau à balles rondes
  - . épandeur fumier 12 T
  - . benne monocoppe 12 T
  - . bétailleur
- A l'entreprise :
  - . ensileuse
  - . round-baller
  - . moissonneuse

### Pour en savoir plus

#### Coordination

Vincent Bellet  
Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,  
Tel : 05 49 44 74 94  
@ : vincent.bellet@idele.fr

#### Réseau ovins viande

Nathalie Augas  
Charente  
Tel : 05 45 84 09 28  
@ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres  
Tel : 05 49 77 15 15  
@ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Vienne  
Tel : 05 49 44 74 74  
@ : accueil@vienna.chambagri.fr

Gilles Clénet  
Loire-Atlantique  
Tel 02 53 46 60 01  
@ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet  
Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe  
Tel : 02 41 33 61 00  
@ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné  
Vendée  
Tel : 02 51 36 82 77  
@ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard  
Bretagne  
Tel : 02 23 48 26 92  
@ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

#### LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

#### LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12  
www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024

# Cas-type L1

## OVINS RACE PROLIQUE ET BOVINS LAIT

2 personnes - 80 ha - 300 brebis - Productivité 1,8 - 350 000 litres  
1,7 UGB/ha SFP

100 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie,  
7 300 l/vache, 70 % de maïs ensilage dans les fourrages stockés

### LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2012

% /PB	LES PRODUITS	238 910 €
59 %	<b>Bovins lait</b>	<b>141 750 €</b>
	<b>Ventes</b>	<b>141 750 €</b>
	Lait vente laiterie : 350 000 l à 0,33 €	115 500 €
	16 vaches de réforme finies de 330 kg à 3,40 €	17 950 €
	4 génisses de 2 ans repro pleine à 1 200 €	4 800 €
	22 veaux naissants mâles de 50 kg à 160 €	3 500 €
26 %	<b>Ovins viande</b>	<b>61 030 €</b>
	<b>Ventes</b>	<b>55 570 €</b>
	494 agneaux lourds de bergerie de 17,5 kg C. à 6,10 €/kg	52 740 €
	44 brebis de réforme à 50 €	2 200 €
	2 béliers de réforme à 75 €	150 €
	600 kg de laine à 0,80 €/kg	480 €
	<b>Achat d'animaux</b>	<b>- 1 080 €</b>
	3 béliers achetés à 360 €	- 1 080 €
	<b>Aides</b>	<b>6 540 €</b>
	Prime à la brebis : 300 têtes à 21,80 €	6 540 €
4 %	<b>Grandes cultures</b>	<b>8 860 €</b>
	Cession interne au troupeau : 435 q à 20,00 €	8 700 €
	Cession interne de semences	160 €
11 %	<b>Autres aides</b>	<b>27 270 €</b>
	Aides découplées : 80 ha à 328 €	26 270 €
	Franchise de modulation	1 000 €

% /PB	LES CHARGES	132 660 €
27 %	<b>Charges opérationnelles</b>	<b>64 740 €</b>
	<b>Troupeau</b>	<b>48 700 €</b>
	Concentrés 265 €/UGB	33 080 €
	Frais vétérinaires 47 €/UGB	5 860 €
	Achats de litière 38 €/UGB	4 800 €
	Frais d'élevage 31 €/UGB	3 860 €
	Taxes animales 9 €/UGB	1 100 €
	<b>Surface fourragère</b>	<b>14 060 €</b>
	Engrais et amendements 70 €/ha	5 095 €
	Semences 83 €/ha	6 035 €
	Phytosanitaires 33 €/ha	2 380 €
	Fournitures pour fourrages 8 €/ha	550 €
	<b>Productions végétales</b>	<b>1 980 €</b>
	Phytosanitaires 87 €/ha	680 €
	Engrais et amendements 121 €/ha	850 €
	Semences 64 €/ha	450 €
28 %	<b>Charges de structure hors amortissements et frais financiers</b>	<b>67 920 €</b>
	Main-d'oeuvre (MSA + salaires) 274 €/ha SAU	21 915 €
	Foncier 120 €/ha SAU	9 615 €
	Matériel 177 €/ha SAU	14 200 €
	Bâtiments et installations 29 €/ha SAU	2 290 €
	Autres charges 249 €/ha SAU	19 900 €
44 %	<b>EXCÉDENT BRUT d'EXPLOITATION</b>	<b>106 250 €</b>

**ANNUITÉS** 34 850 €

**AMORTISSEMENTS FRAIS FINANCIERS** 24 260 €  
8 260 €

**DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT** 71 400 €

**RÉSULTAT COURANT** 73 730 €

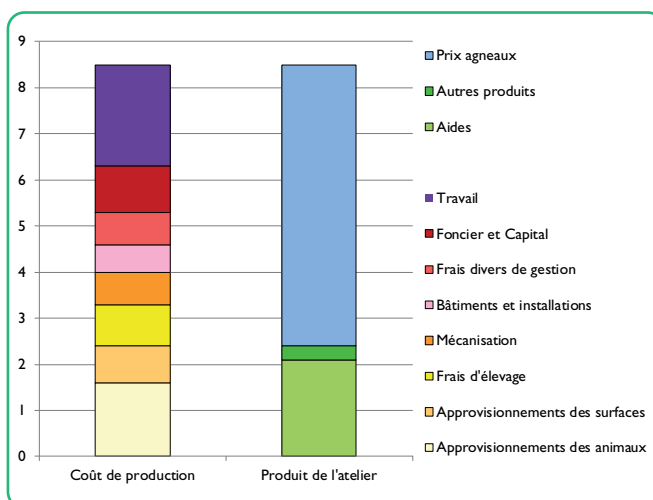
### QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (300 brebis)	
Produit brut/UMO	119 455 €	Produit Brut/brebis	204 €
EBE/PB	44 %	Alimentation directe/brebis	64 €
EBE/UMO	53 125 €	Alimentation directe/kg carcasse	2 €
Revenu agricole/UMO	36 865 €	Surface fourragère/ha	196 €
Charges de structure totales/ha	1 260 €	Surface fourragère/brebis	17 €
Charges de mécanisation totales/ha	243 €	Frais d'élevage/brebis	16 €
Annuités/EBE	33 %	Marge brute/produit	52 %
Marge de sécurité/EBE	33 %	Marge brute/brebis	107 €

## COÛT DE PRODUCTION

<b>Produit ovin</b>	<b>8,5 €</b>
Ventes	6,1 €
Autres produits	0,3 €
Aides	2,1 €

<b>Coût de production</b>	<b>8,6 €</b>
Aliments	1,6 €
Frais surfaces	0,8 €
Frais élevage	0,9 €
Mécanisation	0,7 €
Bâtiments	0,6 €
Frais divers & gestion	0,7 €
Foncier et capital *	1,0 €
Travail **	2,2 €



\* Rémunération capital : 2,3 %  
 \*\* Rémunération : 1,5 SMIC/UMO

kg vendus/UMO ov	11 530 kgc
------------------	------------

Prix de revient pour 1,5 SMIC	6,2 €
Rémunération permise	1,5 SMIC

## CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	495 K€
- Bâtiments et équipements	256 K€
- Matériel et divers	61 K€
- Cheptel	135 K€
- Stocks alimentaires	42 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

## FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation**	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	230 K€ (93 %)	247 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	17 K€ (7 %)	247 K€ (50 %)
EBE	52 K€	106 K€
Annuités	27 K€	35 K€
Annuités/EBE	52 %	33 %
Disponible pour vivre et investir	25 K€	71 K€
Prélèvements	15 K€	36 K€
Marge de sécurité/EBE	19 %	33 %

\* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

\*\* reprise de 50 % du capital avec 50 % de l'EBE

## SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	2 490 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	2 000 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 110 €

### Pour en savoir plus

#### Coordination

Vincent Bellet  
 Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,  
 Tél : 05 49 44 74 94  
 @ : vincent.bellet@idele.fr

#### Réseau ovins viande

Nathalie Augas  
 Charente  
 Tél : 05 45 84 09 28  
 @ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres  
 Tél : 05 49 77 15 15  
 @ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Vienne  
 Tél : 05 49 44 74 74  
 @ : accueil@vienna.chambagri.fr

Gilles Clénet  
 Loire-Atlantique  
 Tél 02 53 46 60 01  
 @ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet  
 Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe  
 Tél : 02 41 33 61 00  
 @ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné  
 Vendée  
 Tél : 02 51 36 82 77  
 @ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard  
 Bretagne  
 Tél : 02 23 48 26 92  
 @ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

### LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

### LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12  
 www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024